

**Emmanuel Francis, Le discours royal dans l'Inde du Sud
ancienne. Inscriptions et monuments pallava
(IV^{ème}-IX^{ème} siècles), Tome I, Introduction et sources,
(Publication de l'Institut Orientaliste de Louvain 64),
2013 [compte-rendu]**

Valérie Gillet

► **To cite this version:**

Valérie Gillet. Emmanuel Francis, Le discours royal dans l'Inde du Sud ancienne. Inscriptions et monuments pallava (IV^{ème}-IX^{ème} siècles), Tome I, Introduction et sources, (Publication de l'Institut Orientaliste de Louvain 64), 2013 [compte-rendu]. 2015, https://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_2015_num_101_1_6220_t12_0364_0000_2. halshs-02511361

HAL Id: halshs-02511361

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02511361>

Submitted on 18 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuel Francis, *Le discours royal dans l'Inde du Sud ancienne. Inscriptions et monuments pallava (IVème-IXème siècles)*, Tome I, *Introduction et sources*, (Publication de l'Institut Orientaliste de Louvain 64), 2013

Valérie Gillet

Citer ce document / Cite this document :

Gillet Valérie. Emmanuel Francis, *Le discours royal dans l'Inde du Sud ancienne. Inscriptions et monuments pallava (IVème-IXème siècles)*, Tome I, *Introduction et sources*, (Publication de l'Institut Orientaliste de Louvain 64), 2013. In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 101, 2015. pp. 364-367;

https://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_2015_num_101_1_6220_t12_0364_0000_2

Fichier pdf généré le 08/11/2019

the marginal notes found in the *Rin chen gter mdzod chen mo*'s various texts are listed separately for the mTshur phu edition's individual tomes (with the latter being arranged in the somewhat curious order "ka, ki, kha, khi, ga, gi, ...", i.e., "1, 31, 2, 32, 3, 33, ..."); it would have been expedient to provide an additional list in which all of these marginal notes are given in alphabetical order (as in index III).

However, these are mostly minor quibbles (leaving the omission of the text titles of catalogue volume 14 aside). Clearly a lot of time and energy has gone into the preparation of these most useful indices. As Arslan points out (p. XV), there are plans to make digital versions of her indices and the five catalogue volumes available. It is to be hoped that these plans will be put into practice, as this would certainly further facilitate the use of Schwieger's, Everding's and Arslan's work. Publishing all six volumes online would also provide an opportunity for easy updates.

Kurt TROPPEL (Austrian Academy of Sciences)

Emmanuel FRANCIS, *Le discours royal dans l'Inde du Sud ancienne. Inscriptions et monuments pallava (IV^e-IX^e siècles), Tome I, Introduction et sources*, Université Catholique de Louvain, Institut Orientaliste, Louvain-La-Neuve (Publication de l'Institut Orientaliste de Louvain 64), 2013, 319 p., 254 ill. [ISBN 978-90-429-2688-2, 75 Euros].

Le discours royal dans l'Inde du Sud ancienne. Inscriptions et monuments pallava (IV^e-IX^e siècles) se présente comme une étude de l'idéologie royale des Pallava, dynastie majeure de l'Inde du Sud ayant régné entre les IV^e et IX^e siècles sur le sud de l'Andhra Pradesh et le nord du Tamil Nadu selon les époques. Le discours des rois Pallava, souverains qui revendiquent une origine brahmanique, s'échelonne donc sur environ six siècles, et en fait ainsi un sujet de choix pour s'interroger sur la question plus vaste de la royauté en Inde et sur la manière dont elle se conçoit et s'exprime.

Ce premier tome, au début duquel se trouve une riche bibliographie – dont les sources épigraphiques sont ingénieusement divisées en 1) collections, rapports, revues ; 2) corpus, listes ; 3) inscriptions *pallava* : corpus et 4) inscriptions *pallava* : éditions séparées – consiste essentiellement en une présentation des sources qui vont nourrir la réflexion sur le discours royal, annoncée pour le tome II. Le travail d'Emmanuel Francis est ici de nature principalement historiographique : pour chaque sujet abordé, il rassemble, présente, analyse et dissèque les diverses hypothèses proposées dans la littérature secondaire. Il les confronte aux sources qu'il connaît et maîtrise parfaitement, ce qui l'amène souvent à réfuter les théories proposées par manque de preuves. Lui-même n'avance pas beaucoup de théories : il ne se prononce que sur ce qu'il peut démontrer, définitivement ou tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances, en s'appuyant systématiquement sur les sources. Si cette démarche fait de cet ouvrage une étude parfois abrupte, teintée d'austérité, elle en fait aussi un jalon incontournable pour tout travail sur les Pallava.

Pour étudier le discours royal, il faut commencer par s'interroger sur cette royauté même et les principes qui la sous-tendent. C'est ce que l'auteur fait dans son premier chapitre et il rappelle ainsi que le premier millénaire est une période cruciale pour l'Inde,

jalonné de nombreux bouleversements religieux et politiques qui façonnent un nouveau type de société : la transformation d'une société de clans en proto-États ; la contestation des rituels védiques par l'idéologie du renoncement et l'idéologie véhiculée par les religions telles que le jaïnisme et le bouddhisme ; le bouddhisme introduit peut-être le modèle du *cakravartin*, les dons de la communauté aux monastères ; le brahmanisme ancien doit se reformuler, et les liens entre brahmanes et rois se renforcent ; les sources royales (inscriptions, éloges) apparaissent et permettent ainsi de comprendre en partie l'organisation politique des royaumes. L'auteur analyse la relation entre le roi et les brahmanes, la possibilité d'une subordination du roi à ces derniers, la sécularisation de la royauté, la relation du roi à la divinité et le principe d'analogie qui les lie. Il appelle à la prudence en nous engageant à prendre en compte les rédacteurs des sources utilisées pour bâtir ces théories, ce qui permet de mettre en perspective le discours tenu et éviter le piège de le considérer comme représentatif de l'ensemble d'une société et d'une époque. Par conséquent, la subordination du roi aux brahmanes suggérée dans des sources attribuées à ces derniers tels que les *Dharmaśāstra*, *Dharmasūtra*, la littérature épique et puranique, n'est de ce fait qu'un des points de vue possibles. C'est ainsi qu'Emmanuel Francis relativise, sans toutefois les rejeter entièrement, de nombreuses théories avancées par divers historiens. Pour sa part, il avance l'hypothèse que les rois de dynasties principalement méridionales dont les Pallava, dans une stratégie d'auto-légitimation, prétendent au statut de brahmane, et s'approprient ainsi les fonctions magico-religieuses que les textes brahmaniques mettent entre les mains des prêtres, reléguant ceux-ci au simple rôle d'officiant.

Dans le chapitre II, Emmanuel Francis propose une synthèse percutante de l'histoire de la dynastie, suivant le découpage de la période *pallava* en trois unités significatives : l'ère du *dāna* (ca. 300-550 ap. J.-C.), caractérisée par la donation de terres à des brahmanes enregistrées sur plaques de cuivre ; l'ère des monuments, considérée comme l'âge d'or de la dynastie (ca. 550-730), qui voit l'apparition de temples excavés puis de temples structuraux, patronnés par les rois ; et enfin l'ère du déclin (ca. 730-900) qui retourne à la pratique de donations de terres aux brahmanes enregistrées sur plaques de cuivre et au cours de laquelle les fondations royales sont rares. Il élabore cette division en trois ères sur la base des ouvrages qui précèdent cette étude (principalement écrits au cours des trois premiers quarts du xx^e siècle), mais surtout, et c'est là que cette étude puise sa force de conviction, sur la base du corpus des inscriptions *pallava* qu'il a selon toute évidence lues, comprises, analysées et intégrées. Fort d'une vision globale de la royauté en Inde et de l'histoire de la dynastie dont l'étude du discours est l'objet de ce livre, le lecteur est prêt à appréhender les sources qui le génèrent. Emmanuel Francis n'omet aucune source issue de la production royale *pallava* qui participe donc potentiellement au discours de la dynastie : inscriptions, monuments, monnaies, sceaux de chartes, sculptures détachées (parfois encore sur les sites, parfois entreposées dans divers musées ou réserves), bronzes (qu'Emmanuel Francis finira par exclure de son corpus car leur origine royale est impossible à déterminer), architecture palatiale dont il ne reste que très peu de vestiges, et sources littéraires, en se concentrant sur le *Nantikkalampakam*, poème de cour qui prend pour héros Nandivarman III, roi *pallava* du milieu du ix^e siècle, et en fait donc un document important pour l'étude du discours royal. Seule la présentation du corpus des monnaies n'apparaît pas comme entièrement convaincante. Alors que l'auteur semble posséder un savoir de première main pour l'ensemble des corpus rassemblés ici (il a de toute évidence localisé personnellement et lues toutes les inscriptions sur tablettes et les inscriptions royales sur temples, examiné *in situ* tous les monuments royaux, etc.),

l'établissement du corpus des monnaies, dont malheureusement aucune n'est illustrée ici, ne se base que sur la littérature secondaire, celle-ci étant en outre peu développée, dépourvue d'examen critique global et approfondi. Mais l'auteur est le premier à s'auto-critiquer : il est conscient de cette lacune, qu'il annonce dans les premières pages de ce chapitre. Aborder de manière critique ce corpus si peu étudié aurait été un travail colossal, qu'il ne pouvait entreprendre dans le cadre de cet ouvrage.

Les deux corpus les plus importants sont celui des inscriptions (chapitre III) et des monuments (chapitre IV), constitués chacun de matériaux « locaux » et de matériaux « royaux ». C'est évidemment à cette deuxième catégorie qu'Emmanuel Francis va s'intéresser particulièrement, bien qu'il n'oublie pas de présenter rapidement la première, porteuse du discours « local ». Dans les inscriptions locales, la mention du roi se limite à l'utilisation de son année de règne pour la datation de l'épigraphie, et les acteurs des transactions enregistrées appartiennent à la communauté locale ; les inscriptions royales mentionnent un émetteur royal, donateur de terres, fondateur de temples, ou bien tout simplement une liste de ses nombreux noms. L'auteur constitue ainsi un corpus de 97 inscriptions royales *pallava*. Ces inscriptions, qui ont pour initiales IR (Inscriptions Royales), sont réorganisées et présentées intégralement dans l'Appendice n° 2 (p. 257-304). L'Appendice n° 3 donne une concordance bien utile entre les IR et les autres classifications proposées dans la littérature secondaire antérieure. L'ouvrage de T.V. Mahalingam, *Inscriptions of the Pallavas*, publié en 1988 mais achevé en 1976, se présentait jusqu'ici comme l'ouvrage le plus complet sur le sujet : Emmanuel Francis l'intègre et le dépasse en y ajoutant toutes les inscriptions royales non répertoriées par T.V. Mahalingam ou encore inconnues au moment où il rassembla ce corpus.

L'auteur précise que seules les inscriptions nous permettent de distinguer un monument royal d'un monument local, indiquant ainsi le rôle pivot de l'épigraphie. Mais les difficultés de classification sont ainsi plus importantes : il existe des monuments sans inscriptions ou aux inscriptions ambiguës ou mutilées, ne permettant pas d'en identifier le patron, rendant toute tentative de chronologie fine et précise impossible. La division en trois groupes du corpus de ces monuments (les grottes du pays tamoul [ca. 600-650], les monuments non structuraux de Mahābalipuram [ca. 600-700] et les *vimāna* structuraux [ca. 675-850]) est donc moins claire et plus artificielle que le groupement que l'auteur avait proposé pour le corpus des inscriptions. Il exclut du corpus des monuments royaux *pallava* toute une série de temples : ceux, bien sûr, qui comportent une inscription mentionnant le fondateur qui n'est pas souverain, mais aussi ceux pour lesquels on ne peut être certain qu'ils ont été commandités par un membre de la dynastie. Il exclut ainsi la grotte de Ciṅkavaram, par exemple, parce qu'elle est dépourvue d'inscriptions, bien que la représentation principale, un immense Viṣṇu couché sur le serpent, se retrouve dans au moins deux des temples de Mahābalipuram, considérés comme royaux par l'auteur. Il exclut encore les temples de Tiruppattūr et de Tiruvatikai parce qu'ils ne comportent pas d'inscription de fondation, malgré la similitude du style, des matériaux et de l'ampleur de la fondation, comparables à ceux des temples royaux de Kāñcīpuram et Mahābalipuram. S'il inclut d'autres fondations privées d'inscriptions, sur la base du style et du site sur lesquels elles se trouvent (villes royales de Mahābalipuram et de Kāñcīpuram dans lesquelles il est naturel de trouver des fondations royales), il exclut donc ces monuments parce qu'ils ne sont pas situés dans l'un de ces pôles de la royauté. On peut questionner ce choix. Mais quels arguments opposer à leur exclusion du corpus des temples royaux ? Une ressemblance de sujets, de matériaux et de dimensions ? Ces éléments sont-ils suffisants pour établir un corpus indiscutable ?

Les panégyriques constituent un élément fondamental du discours royal, et suscitent donc une réflexion particulière au chapitre VII, dernier chapitre de ce tome I. On quitte ici l'analyse critique des corpus pour s'aventurer dans une réflexion sur leur nature et leur fonction. À la suite de Daud Ali, Emmanuel Francis suppose que l'importance de ces documents réside dans le fait qu'ils témoignent des valeurs et de la vision du monde de la royauté indienne. Il propose de considérer le discours royal de ces chartes, composé en sanskrit, langue à laquelle les brahmanes ont accès, comme un moyen pour le roi non seulement de se légitimer auprès de cette communauté dont le soutien est essentiel à son règne, mais aussi de lui opposer sa propre idéologie. L'auteur n'exclut pourtant pas les valeurs esthétiques, rituelles, juridiques, illustrant peut-être chacune l'un des aspects de cette question épineuse de la fonction du panégyrique.

Un paragraphe très utile (7.4) présente deux types d'acteur des donations enregistrées dans les tablettes de cuivre, dont l'importance n'est pas souvent soulignée, mais dont le rôle dans la donation est crucial et donne un aperçu de l'organisation politique du royaume : les requérants et les exécuteurs de l'ordre royal. L'exécuteur, souvent potentat local investi de la charge d'officier royal chargé de faire appliquer la donation, apparaît dès les premières chartes *pallava*. Le requérant, également potentat local ou roitelet, n'apparaît en revanche qu'à partir des chartes bilingues au milieu du VI^e siècle et est celui qui requiert le don auprès du roi. Au cours de l'ère du déclin, exécutants et requérants sont différenciés et systématiquement nommés. Le requérant, probablement le propriétaire des terres données, requiert une exemption de taxes royales, un transfert de ces taxes vers le bénéficiaire de la donation ou la cessation d'autres types de privilèges que seul le roi peut accorder. Le roi lui-même, au sommet de la hiérarchie, n'intervient pas personnellement dans la transaction. Citant Nicolas Dirks et Burton Stein, Emmanuel Francis reconnaît qu'à travers ce type de transactions, le domaine du chef local est intégré au domaine du monarque *pallava*, et le lien qui unit le roi et son suzerain est ainsi formalisé et renforcé. Pour appuyer son argument, l'auteur remarque que le roi sous lequel est émis le plus grand nombre de chartes est Nandivarman II (deuxième moitié du VIII^e siècle), issu d'une lignée collatérale et dont l'accession au trône fut contestée.

Mais finalement, demande l'auteur, à qui s'adresse ce discours royal, produit sous forme d'inscriptions, de temples, de poèmes de cour ? Aux dieux, aux brahmanes, aux souverains subordonnés ou concurrents, mais aussi à tout homme : le souverain tire en effet un prestige indéniable d'un temple que l'on voit, même si l'on ne peut y pénétrer, d'une généalogie gravée sur un temple, même si l'on ne peut ni la lire ni la comprendre.

Le premier tome du *Discours royal dans l'Inde du Sud ancienne*, de par la profonde connaissance des sources, de par l'analyse minutieuse de celles-ci ainsi que de par l'exposition critique rigoureuse des nombreuses études dans le domaine de la royauté et de la sphère *pallava* écrites jusqu'à aujourd'hui, peut sans aucun doute prétendre au statut d'ouvrage de référence. On regrette d'autant plus que ce livre n'ait pas été écrit en anglais afin de toucher la communauté scientifique à travers le monde, et qu'il soit, de par le choix de la langue, réservé à une communauté trop réduite. Il mérite une bien plus large audience. On attend maintenant avec grande impatience le tome II du *Discours royal dans l'Inde du Sud ancienne*.

Valérie GILLET (EFEO)